



ETAT CIVIL 2021

NAISSANCES

GROSSIORD Samuel né le 04/01/2021
 WENDLING Joé, Marcel né le 01/02/2021
 FERRY Léon né le 11/02/2021
 WEISS Timéo, André né le 20/03/2021
 DONTENVILLE Lou Lyanna née le 27/03/2021
 SPITZ Maé né le 22/07/2021
 ADRIAN Candice née le 26/07/2021
 ADRIAN Jonas né le 26/07/2021
 ALLANIC Dahlia Michèle née le 31/07/2021

MARIAGES

FRITSCH Mickaël, Rémy, René et KUNTZ Laura, Marie le 31/07/2021
 SCHNEIDER Nicolas, Michel et RENARD Julie, Marie-Rose, Renée le 11/08/2021
 MAUERER Guillaume, Xavier, Lucien et OSSOLA Aurélie, Odile, Joséphine le 26/08/2021
 ABRDAOUS Khalid et ABDOULI Achwek, Adeline le 02/10/2021

DECES

Mme REIBEL Marie, Juliette veuve HERRBACH décédée le 18/10/2021

ANNIVERSAIRES

Mme ROWLEY Nicole Germaine	09/02/1937	85 ans
M. BARTH Robert Lucien	07/06/1937	85 ans
Mme GOETTELMMANN Christiane	21/06/1942	80 ans
M. SEEWALD Manfred Jacques	10/07/1942	80 ans
Mme MEYER Monique Louise	16/07/1942	80 ans
Mme DOLDER Lina Sophie	18/09/1942	80 ans
M. REIBEL Gérard Charles Jacques	30/10/1942	80 ans
M. SCHNELL Joseph Bernard	06/11/1942	80 ans
Mme KOBLOTH Marguerite Elisabeth	19/11/1942	80 ans
Mme NEUBRAND Marie Yvonne	16/12/1937	85 ans

DATE A RETENIR

Traditionnelle **montée aux flambeaux** vers l'église Saint-Gilles pour la messe de minuit .
 RDV le 24 décembre à 23h15 à côté de l'auberge Saint-Gilles ou dans Hohwarth.

**TOUTE L'EQUIPE MUNICIPALE VOUS SOUHAITE
 D'EXCELLENTE FETES DE FIN D'ANNEE**



Rédaction, conception et mise en page : Service communication

Contact : 50 rue principale – 67220 Saint-Pierre-Bois - Tél 03 88 85 60 60 – E-mail : mairie.saintpierrebois@wanadoo.fr

Site internet : <https://saintpierrebois-hohwarth.fr/>

P.12



Bulletin d'information DECEMBRE 2021

EDITO

SOMMAIRE

EDITO
Page 1

INFORMATIONS
MUNICIPALES et
COMMUNALES
Pages 2,3, 4 et 5

PROJETS
HUMANITAIRES
Pages 6 et 7

PAGE DES
LECTEURS
Page 8

ECONOMIE /
INFOS UTILES
Page 9

ASSOCIATIONS
Pages 10 et 11

ETAT CIVIL
Page 12

RETOUR EN
PHOTOS
Page 13

MOT DU CURE
Page 14

Chers habitants de Saint-Pierre-Bois / Hohwarth,

L'année 2021 se termine et alors que nous pensions avoir fait l'essentiel pour juguler la pandémie, voilà qu'une nouvelle vague est annoncée. Nous allons devoir l'affronter en citoyens responsables et solidaires en ne perdant pas de vue qu'il est tout aussi important de se protéger que de préserver la santé d'autrui.

L'autre danger qui nous guette serait celui de se laisser tenter par un repli sur soi. Peu importe la raison, il conduira inévitablement à des affrontements entre communautés. Qu'elles défendent une cause écologique, sociétale ou religieuse, surtout érigée en dogme qui ne supporte aucune contradiction, leur attitude ne peut que conduire dans une impasse.

L'impasse nous y sommes pourtant. En vue des présidentielles, chaque candidat appelle déjà de ses vœux la réindustrialisation de notre pays. Mais passer des mots aux actes est une autre paire de manches. Reconstruire ce qui a été systématiquement démantelé depuis 30 ans et qui faisait notre force et notre fierté ne se fera pas en allumant un cierge ou en fermant les frontières. Redevenir maîtres de notre outil de production, gage d'indépendance et de la capacité à décider par nous-même du modèle de société que nous voulons, nécessitera des moyens considérables et une volonté politique sans faille.

Je ne doute pas un seul instant que des citoyens déterminés et des bonnes volontés de toute part seraient partants pour un tel projet. Ne pas vouloir dépendre des autres est le premier pas à faire pour retrouver l'espace de liberté qui nous rendra la maîtrise de notre avenir. Et cela n'empêche nullement de travailler avec les autres, mais il faut le faire en bonne intelligence et sans naïveté. Il faudra pour commencer réveiller en chacun l'âme du bâtisseur, celle du consommateur ayant décidément pris trop de place.

Ce journal fera un bref retour en arrière sur l'année 2021 avec de belles rencontres festives, des moments de solidarité et de travail au service de la commune et de tous ses habitants, des engagements nombreux dont nous pouvons être fiers. Une pensée aussi pour celles et ceux qui affrontent un quotidien plus difficile ou qui sont confrontés à la maladie.

A tous de belles fêtes de fin d'année et des moments de fraternité partagés en famille et entre amis.

Le Maire, Alain MEYER

P.1



INFORMATIONS MUNICIPALES



CRCM du 20 mai 2021 (extraits)

Le conseil propose de renouveler la dérogation pour une organisation des temps scolaires sur 4 jours à compter de la rentrée 2021 pour une durée de 3 ans.

La création d'un emploi permanent d'agent technique à temps complet, à raison de 35/35^{ème} à compter du 1^{er} juillet 2021 est actée.

Un Groupe de travail « chasse » au sein de la commission agriculture / environnement de la Comcom de la vallée de Villé est créé. Il devra réfléchir sur ce thème et faire des propositions avant le renouvellement des baux de chasse en 2024. Hubert SENENTZ et Alain MEYER représenteront la commune pour participer à ces rencontres.

La municipalité ne souhaite pas pour l'instant s'engager dans le dispositif « Brigades vertes », elle estime le coût trop important et pense que le travail effectué de concert avec les services de la Gendarmerie répond aux besoins en matière de sécurité et de lutte contre les incivilités.

M. Serge JANUS, Président de la comcom de la Vallée de Villé, présente les différentes compétences et le fonctionnement de l'intercommunalité.

CRCM du 27 septembre 2021 (extraits)

La création d'un emploi permanent d'agent spécialisé principal de 2^{ème} classe des écoles maternelles à temps non complet, 21/35^{ème}, à compter du 1^{er} novembre est actée (indice brut 362). Elle fait suite à la reconduction de la disponibilité demandée par Mme Valérie Léonhardt en septembre 2020. Le poste est toujours pourvu par Mme RUGGERO Violenne.

La création d'un emploi permanent d'agent technique à temps non complet, 21/35^{ème}, à compter du 29 septembre est actée (indice brut 363). Il s'agit du poste de Mme MEYER Magali qui est à renouveler.

Le conseil municipal décide d'adhérer à la plateforme « Alsace Marchés Publics » en tant qu'utilisatrice à titre gratuit.

Les tarifs des concessions du cimetière sont revus. A partir du 1^{er} janvier 2022, la concession simple sera facturée 100 € et la concession double 200 €, cela pour une durée de 15 ans.

La commune souhaite acquérir des vidéos qui ont été réalisées lors des rêves d'une nuit d'été. Elles ont été numérisées dernièrement. Ces vidéos font partie du patrimoine de la commune. Cette manifestation d'une grande ampleur a marqué la vallée et la commune. L'association St Gilles qui a organisé cette manifestation souhaite participer à l'achat en faisant un don.

Le conseil municipal adopte la mise en place et le paiement des IHTS pour tous les agents de la commune. Le paiement de ces indemnités (heures supplémentaires) sera effectué selon une périodicité mensuelle si l'intérêt du service l'exige.

Monsieur le Maire propose que l'entreprise A2VP soit le maître d'œuvre pour la phase d'études et d'exécution des travaux pour le projet de réfection de l'éclairage public et travaux de voirie et d'éclairage public chemin de l'église et quartier Hutten. La proposition est retenue.

Divers :

Fête du cheval (fin juin – début juillet 2022) : Des travaux sur site sont à prévoir. Les cavaliers du Rêve et le club de foot seraient porteurs du projet. Une demande pour une avance de fonds remboursable sera faite auprès des communes de Saint-Pierre-Bois et Triembach au Val.

Taxe de séjour intercommunale :

Le Conseil Communautaire a décidé, à la majorité, d'instaurer la Taxe de Séjour Intercommunale à compter du 1^{er} janvier 2022. Trois Communes (Albé, Breitenbach et Fouchy) ont décidé de ne pas rejoindre l'intercommunalité, et de maintenir la gestion et la perception de la taxe de séjour à l'échelle de leurs Communes avec leurs propres tarifs. Il faudra réfléchir sur l'utilisation de cette taxe de séjour intercommunale en fonction des Communes adhérentes et non adhérentes.

DU COTE DES ASSOCIATIONS



ENTR'ELLES

Nos cours ont bien repris avec le respect des gestes barrières. Ils ont lieu les mercredis et jeudis soirs 20H. Les groupes sont formés avec 10 à 12 personnes. Nous espérons pouvoir faire des démos en 2022.

D'ores et déjà, nous avons prévu de participer au Carnaval de Sélestat (s'il aura bien lieu) et nous serons présentes à la fête du cheval !

Nouveauté cours enfants :

Depuis septembre, un cours enfants est ouvert pour les petits à partir de 5 ans jusqu'à 10 ans.

Il a lieu le jeudi de 17H30 à 18H30 à la mairie de Saint- Pierre- Bois. C'est une initiation aux pas de danse, nous travaillons sur des musiques actuelles, et petit à petit les chorégraphies prennent forme.

Il reste quelques places pour des enfants de 6 à 10 ans.

Merci aux filles qui m'aident pour ce cours !!!!

Renseignements : Nadia au 06.88.97.65.57

Je vous souhaite de passer de très belles fêtes de fin d'année et surtout portez-vous bien !

La présidente Nadia GEISSLER



LE CONSEIL DE FABRIQUE DE L'EGLISE SAINT GILLES

Les fabriques d'église sont régies par le décret du 30 décembre 1809, complété et modifié à diverses reprises et, en dernier lieu, par le décret du 18 mars 1992. Elles sont des établissements publics, dotés de la personnalité juridique de droit public, chargées de veiller à l'entretien des édifices culturels et d'administrer les biens et revenus affectés à l'exercice du culte, en réglant les dépenses et en assurant les moyens d'y pourvoir. Le conseil est composé au minimum de cinq membres. Les conseillers sont pris parmi les personnes majeures domiciliées dans la paroisse. Ils doivent être catholiques. De plus, sont de droit membres du conseil : Le curé et le maire de la commune qui peut se faire remplacer par un de ses adjoints

Les membres sont : Président : Bertrand Koenig . Trésorière : Muriel Muller. Secrétaire : Christiane Schwab. Secrétaire Adjointe : Valérie Resch. Membres : Meyer Anne et Hubert Senentz

Les reçus fiscaux pour les dons effectués en 2021 seront distribués dans les prochaines semaines. L'édition 2021 du pèlerinage St Gilles du 1^{er} septembre a été un franc succès malgré le contexte sanitaire. Un grand merci à tous les bénévoles qui sont les artisans de cette réussite. Depuis maintenant 30 ans est organisé de mai à novembre un gardiennage de l'église St Gilles le dimanche et depuis cette année également les jours fériés de 14h00 à 18h00. Le conseil de fabrique est toujours à la recherche de volontaires pour aider à assurer ce service aux pèlerins et touristes de passage.

L'ensemble des membres du conseil vous souhaite de joyeuses fêtes de Noël dans la joie l'amour et le partage ainsi qu'une bonne année 2022. Le conseil de fabrique de l'église St Gilles

LA PASTORALE DES JEUNES

Nous aimerions à nouveau avec les enfants animer une crèche vivante à la messe de minuit en l'église Saint Gilles de St-Pierre-Bois / Hohwarth.

Il y aura des anges, des bergers, tous les enfants intéressés sont les bienvenus.

Une répétition est prévue le vendredi 24 décembre à 10h à l'église Saint Gilles.



DU COTE DES ASSOCIATIONS

FOOT



ASSOCIATION SPORTIVE et CULTURELLE SAINT-PIERRE-BOIS/TRIEMBACH-AU-VAL

N° Affiliation L.A.F.A. 582343



Le football a repris ses droits dans toutes les catégories et les championnats de toutes les équipes sont maintenant déjà bien avancés. Un soulagement pour les fans de ballons ronds après 2 années tronquées par la Covid. Les U13 ont rejoint les U15 et U18 dans l'entente jeunes Vallée de Villé (entente avec nos voisins de Maisongoutte).

L'extra-sportif reprend aussi du service : les vendanges de la vigne de Triembach-Au-Val se sont déroulées avec la bonne ambiance habituelle et le traditionnel sanglier à la broche sur les hauteurs du St-Gilles a été un franc succès.

Encore quelques semaines et la trêve hivernale pointera déjà le bout de son nez. La toujours très appréciée fête de Noël des plus jeunes du club aura lieu début janvier au club-house de Triembach-au-Val, celle des seniors, mi-décembre au stade St-Gilles.

Portez-vous bien et
Allez l'ASC SAINT-PIERRE-BOIS/TRIEMBACH-AU-VAL



DECOUV'RIRE



St Gilloise, St Gillois,

Après une reprise de notre activité randonnée avec la superbe marche d'automne qui a eu lieu en octobre autour du Champs du Feu, voilà déjà 2022 à notre porte. Que dire, voire même penser de 2021....

Pour notre association comme pour vous tous, il me tarde de tourner la page et pouvoir à nouveau partager plus de moments ensemble.

Alors pour cette nouvelle année, contentons-nous de construire de belles petites choses et ainsi d'entrevoir des jours meilleurs sans masque ni distanciation. Il ne s'agit pas de juste le dire mais de le rendre possible grâce au respect de petites règles que nous connaissons tous.

Portez-vous bien !

Bonnes fêtes de fin d'année et bonne année 2022 !

Le Président « Découv-Rire »

Laurent HERBST

INFORMATIONS MUNICIPALES



CRCM du 27 septembre 2021 (extraits) suite

Instaurer une taxe de séjour peut permettre d'offrir aux touristes des avantages supplémentaires (par exemple carte de réduction au Centre Nautique...) Des réunions seront organisées cet automne avec les hébergeurs pour les mettre au courant et pour leur expliquer le fonctionnement.

Travaux St Gilles : Les dalles cassées sont remplacées. La commune souhaite mettre un cerclage en fer autour des dalles replacées et rebétonner l'ensemble. Le mur se termine.

Animations d'été : St Gilles en fête : Les saynètes devraient être reconduites fin août.

Lampadaires rue du Giessen et Scheibenberg : Ils sont en place, les derniers raccordements seront faits en octobre.

Place de la mairie : La commune souhaite étudier l'aménagement des deux plateaux.

Salle des fêtes : un four, un évier et une porte de garage ont été achetés et seront bientôt mis en place.

Remerciements : la commune souhaite vivement remercier M. Hubert SENENTZ pour l'organisation de la marche du conseil municipal ainsi que M. Daniel GROSS qui a guidé le groupe vers les sources et réservoirs de la commune.

CRCM du 2 décembre 2021 (extraits)

La commune décide d'acquérir 4 parcelles autour du Kirchberg dont 3 proches de l'église. Elle achète à M. Roland Spitz les parcelles section 3 n° 95 EICHWAELDEL (6,39 a), et section 4 n° 51 OBER DEN HAEUSERN (6,69 ares), taillis et forêt. Elle achète à M. REIBEL Marcel et Mme REIBEL Brigitte, les parcelles section 4 n° 98 (9,85 a), KIRCHBERG, prairie, et section 11 n°31 LETTENRAIN (14,20 a), taillis.

Le règlement intérieur de la salle des fêtes est adopté. Il sera mis en ligne sur le site internet de la commune pour consultation. Les tarifs seront les suivants :

	Habitants de la commune de SPB / H	Personnes extérieures
Week-end	150 euros	280 euros
Une journée	75 euros	140 euros

Le conseil municipal approuve l'ouverture, si nécessaire, d'une ligne de trésorerie de 150 000 € auprès de la Caisse d'Epargne.

Divers :

Le repas des aînés prévu le 16 janvier est, comme l'année dernière, annulé à cause de la reprise de la pandémie, il sera remplacé par un panier garni qui sera distribué aux aînés avant Noël.

Les travaux de la salle des fêtes sont arrivés à leur terme. La nouvelle porte de garage et le four sont installés. Un grand merci à tous les bénévoles qui ont œuvré ces derniers mois sans compter au service de leurs concitoyens. Des lots de verres et des couverts ont été achetés.

Les travaux des rues de Dambach et des alouettes sont « presque » terminés, quelques poteaux en bois et béton seront enlevés dès que la météo le permettra.

Le passage du lamier pour dégager les chemins ruraux et forestiers est toujours prévu pour cet hiver.

Les lots de bois de chauffage sont en cours de préparation, les futurs acquéreurs pourront, comme l'année dernière, enchérir lors de la deuxième quinzaine de décembre.

Les pompes défectueuses du chauffage de la mairie ont été remplacées.

La SAVA a réalisé un excellent travail lors des 4 jours consacrés à la commune, débroussaillage des captages, des abords des réservoirs et de quelques chemins ruraux.



INFORMATIONS MUNICIPALES

CRCM du 2 décembre 2021 (extraits) suite

La modification du PLUI nécessitera une réunion courant décembre pour lister les points à redéfinir.
 La problématique des poubelles du cimetière est évoquée pour la énième fois (voir article).
 Le déploiement de la fibre dans la commune n'étant pas optimal, la commune repoussera le paiement de la part qui lui incombe en attendant la fin réelle des travaux.
 L'aménagement de la cour de la chapelle est programmé pour 2022. Ces travaux se feront en régie et lors de journées de travail du conseil municipal.
 La piste cyclable de la route romaine est régulièrement impraticable près du hangar agricole. Contact sera pris avec le propriétaire afin d'y apporter la solution la plus appropriée.

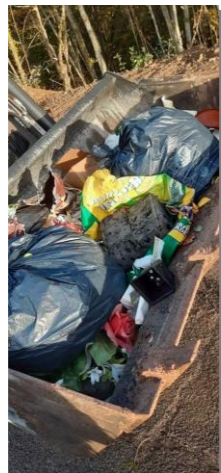
INFORMATIONS COMMUNALES

REMERCIEMENTS

A la famille Monod qui nous a proposé l'hiver dernier une belle charrette qui dormait paisiblement dans le grenier de l'auberge St-Gilles. Elle a été rénovée et repeinte. Chargée de fleurs et de décorations, elle a trouvé un bel emplacement près de la salle des fêtes.
 A tous les bénévoles qui ont travaillé à la rénovation de la salle des fêtes que ce soit à la pose des lambris et du carrelage, l'installation de la cuisine, de la porte de garage et nous en oublions... Bravo donc à Emilien Schwab, Damien Resch, Thierry Geissler, Richard Reibel, Roland Adrian, Christophe Reibel, Laurent Schnoeller et Jean-Michel Black. A Christophe Thiébaud également, notre nouvel ouvrier communal qui a vite trouvé ses marques et œuvré avec compétence lors de nombreuses sollicitations. Un devis pour le changement des portes est en cours, l'isolation extérieure est envisagée dans le cadre d'aides de l'état et d'un projet intercommunal concernant les bâtiments publics.
 A ceux qui ont préparé et coulé 4 m3 de béton en moins de 6 h dans le quartier des Hütten au mois d'août. Bravo à Emilien Schwab (encore...), Bernard Kirmser et Louis Bauer.

CARTON JAUNE

Les poubelles disponibles près de l'église St-Gilles et qui ne devraient recueillir que des déchets verts sont remplies de pots en plastique venant du cimetière et de déchets domestiques jetés par des habitants. Si la seule solution pour stopper ces incivilités est le retrait des poubelles, cette option sera certainement retenue avec application dès la fin de l'hiver. Comme souvent, cela pénalisera la majorité des personnes qui respectait pourtant les règles d'usage.



P.4



ECONOMIE

KURZ UN GUET



Cela fait plus d'un an maintenant que des producteurs de la vallée de Villé se sont réunis pour créer le marché des producteurs locaux de Thanvillé dans le cadre de leur association : Kürz un Guët.
 Sur ce marché sont proposés des produits biologiques ou 100% naturels.
 Vous pouvez y trouver des légumes du château, de l'herbier sauvage ainsi que des fruits made in Alsace, du miel local et des confitures issues des fruits des vergers de la localité.
 La viande est produite de la ferme des Hutten. Vous y trouverez également du fromage et des desserts à base de lait de chèvres. Quelques fois par an vous pourrez également trouver de la viande de porcs élevés en plein air.
 Un boulanger vous attend avec plus de 25 pains cuits au four à bois réalisés à partir de céréales anciennes locales.
 Les bières sont fabriquées à St Maurice. Vous y trouverez des bières blanches, blondes, ambrées, brunes, des associations surprenantes et pleines de saveurs.
 Enfin, vous y trouverez un camion avec l'équipe de Tootopoids, l'épicerie ambulante de la vallée. Elle propose un large choix de pâtes, farines, légumineuses, gourmandises sucrées et salées et accessoires zéro déchets.
 Alors, à bientôt au marché, tous les jeudis de 16h à 19h sur le parking du périscolaire.
 Soutenez vos producteurs locaux.

INFOS UTILES

SMICTOM



Trier ses biodéchets : un geste positif pour l'environnement



En triant vos biodéchets, votre poubelle grise devient plus légère et plus propre, et vous participez à un mouvement directement bénéfique pour l'environnement !

En déposant vos biodéchets en sac dans le conteneur dédié, vous les remettez à leur juste place. Ils deviennent **une ressource précieuse pour l'Alsace centrale** et vous contribuez à la lutte contre le réchauffement climatique.

Amplifions le mouvement : objectif 4000 tonnes !

En 2021, grâce aux efforts de tous les habitants qui sont rentrés dans le mouvement, **plus de 3000 tonnes de biodéchets ont été collectées et méthanisées**, ce qui représente 231 tonnes de CO2 évitées et 3,3 GWh d'énergie produits. À cela s'ajoutent les milliers de tonnes de déchets évités grâce à ceux qui compostent directement dans leur jardin, ce qui reste la meilleure pratique. **Ces résultats sont un vrai bénéfice pour l'environnement.** Ils nous permettent de nous fixer l'objectif ambitieux de collecter 4000 tonnes de biodéchets par an.

Alors ensemble, amplifions le mouvement !



Vous n'avez plus de sacs kraft ?

Vous pouvez en récupérer dans l'une des 8 déchèteries du territoire. Il suffit de s'adresser à un agent de déchèterie.

Vous pouvez aussi vous adresser à votre mairie (selon les modalités du secrétariat) ou à l'accueil du SMICTOM (ZA du Giessen - 2 rue des Vosges - 67750 Scherwiller).



Où trouver la borne la plus proche de chez moi ?



Rendez-vous sur le site internet du SMICTOM, rubrique « la collecte » ou scannez le QR code ci-contre



LA PAGE DES LECTEURS

LES RECETTES DE MAITE ET VALERIE



CHAPON AUX MORILLES ET AU VIN JAUNE

Ingrédients pour 8 personnes :

1 chapon coupé en morceaux, 1 carotte, 1 petit poireau, 50 cl de vin jaune, 15 cl de crème liquide, 400 g de morilles surgelées, 30 cl de bouillon de volaille, 1 oignon, 1 branche de thym, 30 g de beurre, 1 cuillère à soupe de farine, sel - poivre.

Préparation :

Faire fondre le beurre dans une cocotte, y faire dorer les morceaux de chapon puis ajouter l'oignon coupé en morceaux. Lorsque tout est bien doré, singer avec un peu de farine, déglacer avec la moitié du vin, le bouillon de volaille, ajouter la carotte et le poireau coupés en petits morceaux, le thym et du sel, poivre. Laisser mijoter 45 mn.

Réduire le jus de cuisson aux 2/3, ajouter la crème, les morilles et le reste du vin.



PETITS SABLES A LA VANILLE

Ingrédients :

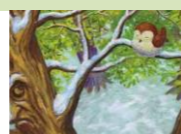
250 g de farine, ½ sachet de levure chimique, 70 g sucre semoule, 4 sachets sucre vanillé, 125 g beurre, 1 œuf, sucre glace

Préparation :

Mélanger la farine, la levure chimique, le sucre, le sucre vanillé et l'œuf. Ajouter le beurre. Bien pétrir. Laisser reposer au frais 2h. Étaler la pâte 4 à 5mm d'épaisseur. Cuire à four moyen. Laisser refroidir. Badigeonner à l'aide d'un pinceau le sucre glace que vous avez auparavant mélangé avec un peu d'eau et un peu de schnaps.(Eau-de-vie)

HISTOIRE DE SAPIN

LA LEGENDE DU SAPIN



Autrefois, tous les arbres de la forêt conservaient leurs feuilles à l'approche de l'hiver. Aujourd'hui, seul le sapin reste vert à la mauvaise saison.

Aux alentours de Noël, un petit oiseau ne put s'envoler vers les pays chauds, car son aile était brisée. Comment allait-il résister à la rigueur de l'hiver?

Tremblant de froid, il s'abrite dans le feuillage d'un gros chêne. Le chêne refuse de l'accueillir : "Va-t'en, tu vas manger tous mes glands" dit-il.

Malgré la neige, il quitte le gros arbre pour se réfugier dans les branches du hêtre touffu. "Ne reste pas là, tu vas picorer mes faines" dit-il.

Le petit oiseau terrifié s'échappe pour se cacher dans un bouleau qui le chasse sans tarder : "Je ne veux pas de toi, tu vas salir mes branches".

Repoussé par tous les arbres, le petit oiseau se couche dans la neige pour mourir. Il voit soudain à quelques pas de là un sapin qui lui fait signe. Les ailes engourdies par le froid, il se traîne vers le sapin. "Ici, tu ne crains rien, je te protégerai" lui dit-il. La veille de Noël, un vent terrible souffla sur la forêt. Tous les arbres perdirent leurs feuilles sous la force du vent. Seul le sapin conserva son feuillage, car il avait accueilli le petit oiseau malade.

Voilà pourquoi le sapin est aujourd'hui l'arbre de Noël, généreux et protecteur, autour duquel nous nous réunissons.

INFORMATIONS COMMUNALES

MJC / PERISCOLAIRE ET ACCUEIL PETITE ENFANCE



Les différents sites périscolaires sont, plus que d'habitude, saturés en cette fin d'année. Une bonne chose car cela confirme la remontée des effectifs dans nos écoles avec un afflux important de personnes qui souhaitent s'installer dans la vallée de Villé. Un casse-tête pour les directeurs de site car pour la première fois il a fallu refuser des enfants pour lesquels les parents n'ont pas de possibilité de garde. Les 18 communes de la vallée de Villé manquent cruellement de mode de garde à domicile. Un appel sera lancé en fin d'année pour d'éventuels recrutements.

CHEMINS RURAUX ET FORESTIERS

A quelqu'un qui s'étonnait que le maire de St-Pierre-Bois / Hohwarth rénove des chemins ruraux qui mènent (aussi) à des parcelles qui lui appartiennent, je répondrai juste que le programme de remise en état de chemins forestiers prévu l'année prochaine à des endroits bien distincts et éloignés entre eux sur le ban communal, passeront pour la plupart à proximité de parcelles appartenant encore au maire. Une solution ? Ne plus rien faire ? Alors que c'est une demande récurrente de propriétaires forestiers depuis des années ou alors demander à chaque élu de vendre ses parcelles quand il accède au poste de maire ou d'adjoint... Heureusement que les enrobés posés rue de Dambach ne l'ont pas été devant la maison du premier magistrat... Avec le sourire !!! Alain MEYER

REPAS DES AINES ET VŒUX DU NOUVEL-AN

Prévus début janvier pour les vœux et le 16 janvier pour le repas des aînés, les deux événements ont été annulés à cause de la pandémie du Covid. Avec les travaux rue des alouettes et de Dambach, il y avait pourtant de quoi poser des questions lors des vœux. Le traditionnel sketch du repas des aînés avait lui aussi trouvé matière à faire sourire et bien plus encore... Ce n'est que partie remise...

STATUE DE ST ANTOINE

Suite à l'exposition des artistes de Régiocréativ fin septembre à la mairie, Freddy Kempf a demandé l'autorisation d'emmener la statue de St-Antoine placée à l'arrière de la chapelle. Il l'a ramenée 15 jours après, rénovée gracieusement. Merci Freddy.

BOURSE AUX LIVRES

La bourse aux livres a permis, grâce au travail acharné du groupe organisateur, de récolter la somme de 800 €. L'argent a été remis au conseil de fabrique et est destiné à la chapelle.

CHIENS ET RISQUES

L'arrivée d'un chien dans un quartier devrait être source de réjouissance. Il peut aussi susciter des inquiétudes. Il ne s'agit pas ici de montrer du doigt tel ou tel chien dont l'attitude agressive n'est souvent que le fruit d'un passé plus ou moins bien vécu. Mais conscient que l'animal, qu'il soit chat, chien ou cheval, peut passer selon les circonstances ou les rencontres de la bienveillance à l'agressivité, il faut prendre, surtout pour un chien, et même s'il n'est pas classé dans une catégorie d'attaque ou de défense, les mesures nécessaires pour que l'accident grave n'arrive pas.

Le choix d'un chien n'est pas anodin même avec les meilleures intentions du monde. Sa présence dans un quartier qui amène les habitants à craindre chaque sortie ou à interdire à leurs enfants de jouer autour de la propriété devrait être suffisant pour éveiller les consciences.



PROJETS HUMANITAIRES

UN PEU DE SAINT-PIERRE-BOIS / HOHWARTH EN DIRECTION DE DAKAR

Chers Habitants de Saint-Pierre-Bois / Hohwarth,

Je m'appelle Léanne HERMENT et je suis originaire de Hohwarth. Si je figure dans ce bulletin communal, c'est pour vous présenter un petit projet humanitaire et pour faire appel à votre engagement !

Je suis à Dakar pour une année depuis septembre dans le cadre d'un service civique. Confrontée à un réel bouleversement culturel, mon arrivée a été remplie d'émotions notamment lors de la découverte d'une mentalité hors du commun. En effet l'hospitalité, l'altruisme, la générosité et la solidarité sont des valeurs qui priment dans ce pays appelé la «Teranga» (terre d'accueil).

J'ai également pris rapidement conscience du privilège que j'ai, de vivre dans ce confort en France, ou plutôt le privilège que nous avons tous de vivre ainsi. La pauvreté ici à Dakar est très présente et problématique, car beaucoup de familles vivent en situation de grande précarité. Certaines ont tout juste de quoi subvenir aux besoins primaires, le reste étant perçu comme secondaire et superficiel. De plus, l'éducation se voit parfois compliquée, par manque d'accès aux fournitures scolaires pour les enfants de familles défavorisées.

Cette confrontation à la pauvreté, m'a beaucoup fait réfléchir sur ce que je pouvais faire à mon échelle pour donner un peu de baume au cœur à certaines personnes ici. Je me suis cependant vite rendue compte que seule, il est compliqué d'aider autant de gens. J'ai donc réfléchi à un projet collectif, en pensant à notre beau village et à la générosité de ses habitants.

Vient le moment où vous entrez en jeu ! Mon idée serait de faire appel à vos dons matériels, pour les amener en conteneur à Dakar fin janvier. J'entends par dons des biens que vous ne servez plus, auxquels vous pouvez intelligemment donner une seconde vie en Afrique. Je compte parmi ces dons :

- Affaires scolaires (sacs, trousse, crayons, feutres, cahiers, feuilles, bloc-notes, livres scolaires)
- Divertissements (livres pour enfants, BD, coloriages, bouquins, jeux de société, jouets)
- Vêtements (pour enfants, ados, mais aussi adultes). Douddounes et combinaisons de ski s'abstenir, il fait rarement très froid au Sénégal !
- Accessoires (sacs, casquettes, chapeaux, bijoux...)

Tout objet est bienvenu, avec comme seule obligation qu'il soit en bon état et fonctionnel.

La démarche serait la suivante :

1. Rassembler vos dons dans des cartons ou sacs fermés et écrire sur un papier son contenu (par exemple lot de livres ou lot de vêtements), ce qui me permettra de faire un inventaire avant l'expédition pour faciliter le passage à la douane.
2. Amener vos biens à mon domicile à Hohwarth (me contacter pour avoir l'adresse) où ils seront stockés le temps de tous les rassembler. Je peux également récupérer vos dons chez vous, mais uniquement du 22 au 30 décembre. En dehors de ces dates, je vous demanderais de faire le petit déplacement.
3. La récolte de dons se fera environ jusqu'au 15 janvier. Car une fois tous vos biens réunis, ils feront le trajet jusqu'à Strasbourg où ils seront stockés à court terme pour ensuite être chargés dans le conteneur en direction de Dakar ! Un conteneur met généralement 3 à 4 semaines pour arriver au Sénégal.
4. Une fois vos dons arrivés au port de Dakar, ils seront stockés non loin de mon domicile, puis je prendrai le soin de les distribuer sur place. Mes priorités sont : les familles précaires dans les quartiers défavorisés de Dakar, les écoles avec peu de moyens pour donner accès aux fournitures scolaires et enfin des associations pour jeunes enfants handicapés, talibés ou encore orphelins.

Bien qu'il soit difficile de l'admettre, j'ai conscience que cela ne fera pas sortir les habitants d'ici, de la misère dans laquelle ils vivent. Cependant en leur donnant de l'attention et en faisant preuve de solidarité humaine, je peux vous assurer qu'ils vous en seront reconnaissants. Un sourire vaut tous les mercis possibles.

PROJETS HUMANITAIRES



Je compte sur votre engagement et votre solidarité ! Je crois profondément en la générosité des habitants de notre belle vallée, je vous serais véritablement reconnaissante de soutenir mon projet et avant tout de conforter les gens qui en ont besoin.

Comme on dit au Sénégal, « Nio Far » (on est ensemble, pour signifier l'entraide.) !

Je vous remercie de m'avoir lue et vous souhaite de bonnes fêtes.

Léanne HERMENT Mail : leanne.herment@gmail.com

Téléphone : 06 82 11 88 74 (joignable seulement par WhatsApp à partir du 01 janvier)



PROJET SOLIDAIRE AU CAMEROUN !



Si les conditions sanitaires le permettent cet été, une dizaine de jeunes de la vallée de Villé âgés de 18 ans, dont **deux jeunes de Saint-Pierre-Bois/Hohwarth**, accompagnés par le curé Olivier Becker, la coopératrice de la pastorale des jeunes Valérie Resch et Laurent Braun, coordinateur jeunesse et solidarité internationale de Caritas Alsace, partiront du 1 au 19 août pour accompagner un chantier d'animation auprès d'enfants vulnérables à Akono près de Yaoundé au Cameroun.

En vue de contribuer à la réalisation de ce projet solidaire au Cameroun en partenariat avec la congrégation des Sœurs de la Croix de Strasbourg, ces jeunes effectueront tout au long de l'année différentes actions pour financer leur projet. D'avance merci pour votre soutien.
Valérie.